

4 HOURS OF SPA CLASSIC 11, 12 & 13 JUN 2010

REGLEMENT PARTICULIER – EMN 76/101



Article 1. - DEFINITION

Jumpy asbl fera disputer les 11, 12 & 13 juin 2010, la 4ème édition des 4Hours of Spa Classic, épreuve d'endurance sur circuit qui sera régie par le Code Sportif International de la F.I.M. (Fédération Internationale Motocycliste), par le Code Sportif Européen de l'U.E.M. (Union Européenne de Motocyclisme), par le Code Sportif National de la F.M.B. (Fédération Motocycliste de Belgique), par leurs annexes respectives et par le présent règlement particulier. Du fait de leur inscription, les coureurs doivent se soumettre à toutes ces réglementations.

Article 2. – CIRCUIT

Le meeting aura lieu sur le circuit Spa-Francorchamps, d'un périmètre de 7.040 km. Il sera parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre. Toute manœuvre tendant à utiliser le circuit en sens inverse du parcours sera sanctionnée par l'exclusion immédiate de la machine et du coureur.

Article 3. - CATEGORIE ET CLASSE

La manifestation comportera une course d'une durée de 4 heures le samedi 12 juin.

Article 4. - PILOTES ADMIS + LICENCE

Les 4H of Spa Classic est accessible pour les détenteurs d'une licence F.M.B. d'une manifestation, à tous les titulaires d'une licence FMB Classic, valable pour l'année en cours et tous les pilotes étrangers avec une licence Euro ou Inter approuvée par leur FMN et en possession d'une autorisation de sortie.

Licence '1 manifestation'

Il sera possible de souscrire une licence '1 manifestation' délivrée sur place le jour de l'épreuve, moyennant :

- la somme de 45 € (pilote belge) ou 55 € (pilote étranger) (Assurance incluse),
- présentation de la preuve de l'affiliation à un club reconnu par la F.M.W.B. ou la V.M.B.B. Il est possible de s'abonner sur place au club JUMPY asbl pour 25 €.

Les coureurs désireux de participer aux épreuves sous le couvert d'une autorisation de départ "1 manifestation" sont tenus de passer un examen médical **uniquement** si c'est la seconde fois cette saison qu'ils font une demande « 1 manifestation ».

Article 5. - ASSURANCE

Conformément aux prescriptions de la loi, le comité organisateur a souscrit un contrat d'assurances auprès d'une société agréée, couvrant la responsabilité civile des conducteurs en cas d'accident avec des tiers, survenant au cours de l'épreuve ou des essais prévus au programme officiel de cette manifestation ».

Article 6. - ENTREE AU CIRCUIT

Cartes d'accès 4H of Spa Classic :

Chaque team d'endurance a droit aux documents suivants: **Aucun document en plus ne sera remis !!!**

- 1 bracelet pour chaque pilote. Ce bracelet donne accès au domaine
- 6 bracelets mécanos qui donnent accès au domaine + accès pitlane.
- 1 carte paddock brun F1 pour la camionnette / camion (technique) + 2 cartes paddock rouge pour les véhicules catering/mobilhome
- 2 accès voiture pour le P14 (accès piéton direct vers le paddock brun)

Tous les documents d'accès devront être repris au Welcome Center. **Aucun accès ne sera autorisé sans vos documents.** Ouverture du Welcome Center qui est situé **Hôtel Le Roannay - Route de Spa 155, 4970 Francorchamps :**

- le jeudi 10/06: de 14h00 à 21h00
- le vendredi 11/06 : de 07h30 à 19h00
- le samedi 12/06 : de 08h00 à 20h00
- le dimanche 13/06 : de 08h00 à 14h00

Accès au Paddock 4H via Stavelot/Blanchimont uniquement! Le paddock sera accessible dès jeudi 10/06 à 15h00. Les teams seront les seuls à avoir accès au paddock dès 15h. Veuillez suivre les flèches à la sortie du welcome vers Blanchimont pour l'accès paddock car vous serez placé dans un parking spécifique pour avoir un accès direct vers votre paddock !

Dès votre arrivée dans le Paddock passez au Paddock Office situé au pied de la tour Uniroyal (paddock endurance) pour prendre possession de la clé de votre box qui est à partager entre 4 teams. Caution clé box à remettre par le premier qui arrive: **100,00 €**

Article 7. - PARC DES COUREURS

Dès leur arrivée sur le circuit, les pilotes devront se présenter au secrétariat de course afin de prendre connaissance des dernières instructions, le box qui leur est attribué, et des changements éventuels dans l'horaire des essais et des courses. Laisser la zone neutre, située entre les boxes et le parking « distance 2m », **LIBRE**

Attention : Le dimanche il est interdit de quitter le circuit avant 13h. Vu la foule dans les paddocks ceci créerait des gros problèmes donc nous vous demandons de respecter ceci. En cas de non respect le team sera refusé de participation à la prochaine édition.

Dimanche le circuit demande d'évacuer le paddock pour 19h00 au plus tard.

Article 8. - NUMEROS DE COURSE – voir liste en annexe

Fond noir avec chiffres blancs.

Article 9. - BOXES

Un box F1 a une superficie de 7m x 20m. La surface située derrière le box dont vous disposez pour stationner votre véhicule ateliers ne fait que 16m de long sur 5m de large. **Donc chaque équipage disposera d'un emplacement de 8m de long sur 2,5m de large pour stationner un véhicule – rien de plus ! Prenez donc vos dispositions au niveau de votre préparation logistique.**

Nous en profitons pour vous rappeler que **la capacité maximale d'essence entreposée dans un box est de 200 litres maximum (50 litres par team) !!!** Ceci sera contrôlé et l'organisateur prendra des mesures en cas de non respect. Un accident est vite arrivé !

D'autre part, il est formellement interdit :

- de fumer dans les boxes ainsi que devant/derrière ceux-ci (sur peine d'amende de 150,- € infligé par le circuit);
- de faire un barbecue dans le box (même au gaz) ainsi que dans la zone paddock derrière le box.

Pendant les courses tous les teams sont obligés de fermer le volet côté paddock pour éviter que le public ne vienne en pitlane. Ceci est la responsabilité des teams – ceux qui ne s'y tiennent pas se verront infliger un STOP & GO ! Des officiels contrôleront ceci !

Pensez à prendre un balai car les boxes doivent être remis dans le même état que lors de votre arrivée. Ceci sera contrôlé avant la remise de la caution !

Il incombe donc à l'occupant tous les devoirs et responsabilités généralement du ressort d'un locataire (principalement au niveau de la sécurité, de ses biens et de la bonne tenue des locaux mis à disposition). Seront seuls autorisés à se trouver dans les boxes, outre les mécaniciens, le coureur et les personnes attachées de près aux concurrents et dont la présence est requise par eux.

Article 10. - CONTROLE ADMINISTRATIF

Secrétariat de course situé :

Il est situé au bureau 111 dans le nouveau bâtiment F1 – prendre escalier/l'ascenseur au Noyau 2, à hauteur du box N°9 F1 jusqu'au 1^{er} étage – suivre fléchage.

Tous les concurrents, lors de leur arrivée sur place, devront obligatoirement se présenter au secrétariat de course. Les dernières formalités d'inscription et les contrôles administratifs prévus par l'organisateur seront exécutés. Ici on vous remettra votre fiche technique. C'est muni de cette fiche dûment remplie que tout coureur se présentera à la vérification technique.

Contrôle Administratif :

- le 10 juin : de 17h00 à 21h00, au secrétariat de course
- le 11 juin : de 08h30 à 10h00, au secrétariat de course

Article 11. - CONTROLE TECHNIQUE - celui-ci sera situé dans le box F1 N° 42

Horaire : **Jeudi :** **17h00 – 20h00**
 Vendredi : **08h30 – 10h00**

L'équipement des motos devra être en conformité avec le règlement technique des 4 Hours of Spa Classic.

Les vérifications techniques obligatoires auront lieu dans le box 42. Les coureurs doivent présenter leur motorcycle et leur équipement personnel. Les coureurs doivent être munis de leur fiche technique parfaitement complétée.

Attention : Au CT, il est impératif de présenter la moto avec le carénage démonté !!! Le liquide de refroidissement doit être remplacé par de l'eau.

Le support de transpondeur doit être fixé mécaniquement à la moto.

Une fois que la moto du team est passée au CT, une personne munie des fiches techniques pourra aller au secrétariat de course chercher le transpondeur. Les coureurs utilisant leur propre transpondeur sont obligés d'également passer par le secrétariat pour remettre leur fiche technique ! Les motos dont nous n'avons pas la fiche technique ne prendront pas la piste pour les essais !

Article 12. - CHRONOMETRAGE - TRANSPONDEURS

Les feuilles de temps seront disponibles durant le week-end au secrétariat de course (1 seul document par team ou pilote).

Pour tous dégâts ou perte du transpondeur, une indemnité sera réclamée d'un montant fixé à 363,00 €.

Il est obligatoire de ramener le transpondeur une demi-heure après la dernière course.

Les transpondeurs et brassards ne seront remis qu'avec le dépôt d'une licence ou caution de 150,- € au secrétariat de course après que la moto et l'équipement de chaque pilote du team aient été contrôlés.

Le secrétariat de course sera ouvert de 9h à 10h30 le dimanche matin pour le retour des transpondeurs.

Article 13. - ESSAIS

Ces heures pourront être modifiées suivant les nécessités imprévisibles. Il est instamment conseillé à tous les participants d'être présents dès le début des essais. (Horaire en annexe)

Article 14. - ACCES A LA PISTE - ZONE DE TRAVAIL

Seuls les membres accrédités des équipes porteurs des laissez-passer officiels adéquats sont admis dans la zone de travail devant leur stand immédiatement avant d'intervenir sur la moto. Ils doivent quitter cette zone dès que le travail est achevé.

En dehors des interventions, les membres des équipes ne peuvent rester dans la voie des stands.

Interdiction de fumer dans : box, zone neutre et pitlane.

Interdiction de faire le ravitaillement en carburant dans la pitlane à l'aide de cruche, seau, entonnoir, etc... .

Règle des arrêts aux stands, ravitaillement et réparations : article 08.09 du Règlement de course sur route 2010 FMB

Article 15. - DEPART 4 Hours of Spa Classic

Le départ sera du type "Le Mans". Il sera fait sur la grille de départ en endurance. La ligne d'arrivée est celle qui se trouve en F1.

Procédure de départ : **Briefing obligatoire des pilotes et du teammanager. Absence = un STOP & GO !**

Briefing: Salle de briefing N° 132 au 1er étage, bâtiment F1 (noyau 2) le samedi à 11H00.

Attention : entre 1 à 2 heures avant le départ le team manager devra obligatoirement passer au secrétariat de course pour confirmer quel pilote prendra le départ de la course !

H-30:	tour de reconnaissance obligatoire (Procédure « Stop & Go » si pas effectué)
H-25:	dernier départ pour le tour de reconnaissance
H-12:	panneau "5 min" sur la grille de départ
H-10:	panneau "3 min" (2 personnes maximum par coureur - fin des interventions sur les machines)
H-8:	panneau "1 min" (1 personne par coureur, le pilote en face de sa machine)
H-7,5	Panneau 30 secondes
H-7:	2 tours de chauffe obligatoires (deux procédures « Stop & Go » si pas effectués)
H-1:	panneau "1 min" (le pilote en face de sa machine)
H-0,5:	panneau "30 s"
H:	départ de la course au drapeau national

Article 16. - ARRIVEE

Après avoir franchi la ligne d'arrivée au niveau des stands F1, les coureurs effectueront encore un tour à allure modérée et puis rentreront par la pitlane F1 au parc des coureurs.

Article 17. - MODIFICATION DU REGLEMENT PARTICULIER

Le commissaire d'organisation, en accord avec le directeur de course et le directeur d'épreuve, se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il juge utile pour la bonne marche des essais ou des courses ou même d'en changer le programme.

Tout cas non prévu dans le présent règlement sera tranché par le commissaire d'organisation en accord avec le directeur de course et en conformité avec les Codes Sportifs International et National.

Article 18. - RECLAMATIONS

Toute réclamation devra être faite par écrit et remise au directeur de course ou au directeur d'épreuve, conformément aux règles édictées par le règlement course sur route pour la saison 2010.

Article 19. - PRIMES

Pour aucune classe des primes seront remises.

Article 20. - PODIUM – dimanche 10h30

Attention la remise des coupes aux trois premiers teams pour le podium final se fera le samedi immédiatement après la course sur le podium F1.

Les trophées de participation, remis à tous les teams qui ont terminé la course, seront remis le dimanche à 12h dans les Salons de l'Eau Rouge au pied du Raidillon et la cérémonie sera suivie d'un drink offert aux teams par l'organisation.

Article 21. - ENVIRONNEMENT

Lors de toute manifestation de courses sur route, si le parc des coureurs et/ou les zones de travail mécanique sur les motos ne sont pas pourvus d'un revêtement de sol imperméable (revêtement hydrocarboné – tarmac, béton, ou autre..) c'est la responsabilité du coureur d'utiliser un tapis environnemental agréé par la FMB. Des sanctions sont prévues par le "Collège pour l'environnement" de la FMB en cas de manquement à cette obligation.

Article 22. - TELEPHONES – TELEFAX - Email

Avant le 10/06 : JUMPY asbl, c/o Estelle Seffer
Tél. : (0032) (0) 87/53.90.10
Fax : (0032) (0) 87/53.90.01
E-mail : es@dgsport.eu

A partir du 10/06 : Secrétariat de course tél.: +32 495 211 611

Article 23. - OFFICIELS DE LA F.M.B.

Directeur d' Epreuve : Arthur Bay
Adjoint : René Rutté, Christian Dupuis et Eric Hubert
CFCP : Jeannine Deboeck
Collège technique: Daniel Perilleux, Alain de Vrieze, Alain Hoebeke, Daniel de Frenne
Responsable du chronométrage : RIS timing

Article 24. - OFFICIELS DE JUMPY asbl

Commissaire d'organisation: Olivier Aerts
Secrétaire de course : Estelle Seffer